

SCIC SAS LE TREFLE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 13 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 avril 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/04/20021, il a été constitué une **Société Coopérative d'intérêt Collectif Anonyme Simplifiée à capital variable** « **SCIC SAS** présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LE TREFLE

Siège social : 10 impasse des Charmes 84310 MORIERES LES AVIGNON

Capital variable - capital minimum : 1000 €

Objet social : - De réaliser la mise en oeuvre de l'activité du Groupement d'Employeurs pour les sociétés adhérentes. - D'effectuer ou de faciliter, quelques soient les moyens et techniques mis en oeuvre par elle, l'insertion socio-professionnelle de toutes personnes souhaitant travailler dans le secteur du transport sanitaire. - S'appuyer sur des actions afin de promouvoir l'accueil et l'intégration de personnes en milieu de travail via un réseau partenariat et contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire. La Société pourra agir par tout moyen et participer à toute opération pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou à toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension. - Location de matériel médical à l'intérieur des ambulances

Durée : 99 ans

Président : AMERGOUL Jamil demeurant 10 impasse des Charmes 84310 MORIERES LES AVIGNON.

Conseil d'administration : La Société est administrée par un Conseil composé de 5 administrateurs au moins et de 10 administrateurs au plus, sociétaires, nommés au scrutin secret et à la majorité des suffrages par l'Assemblée Générale



Ecrit par Echo du Mardi le 16 avril 2021

Transmission d'actions : Les parts détenues par un sociétaire ne peuvent être cédées, à titre gratuit ou onéreux, qu'à la coopérative

Droit de vote : Chaque sociétaire dispose d'une voix au sein de la coopérative

Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON

Pour avis

3950906

Publié le 16/04/2021